



Bulletin

FrancoPaix

Vol. 3, no 7 | Septembre 2018

La démobilisation et la réintégration des femmes ex-combattantes ivoiriennes

Par Kamina Diallo

Résumé exécutif

- Les études et les opérations destinées aux combattants ivoiriens se sont principalement focalisées sur les hommes que ce soit au sein de la rébellion ou du côté des forces loyalistes. Peu d'attention a été donnée aux femmes qui d'une manière ou d'une autre ont participé au conflit ivoirien de 2002 à 2011. L'objectif est de redonner une place aux femmes dans le conflit ivoirien non pas en tant que victimes mais en tant qu'actrices dans les groupes armés.
- À partir de récits de vie recueillis en Côte d'Ivoire entre 2014 et 2015, cet article propose de mettre en lumière les trajectoires de démobilisation et de réintégration des combattantes ivoiriennes ayant participé au conflit entre 2002 et 2007 et pendant la crise post-électorale de 2010-2011 en se focalisant sur les programmes dont elles ont bénéficié dans le cadre de la sortie de crise.
- Nous verrons que le capital culturel et social des femmes engagées dans le conflit ivoirien a été un facteur décisif ayant influencé leur capacité à se réinsérer dans la société à la fin du conflit.
- En utilisant la focale du genre, nous souhaitons proposer

une nouvelle grille de lecture sur les programmes de reconstruction post-conflit mis en place dans les pays en sortie de crise. Cela doit ainsi nous permettre d'analyser le post-conflit en Côte d'Ivoire sous un nouvel angle.

« Les femmes et les filles ne sont pas uniquement victimes des conflits armés : elles sont aussi des actrices actives et participantes aux conflits¹ ».

Kofi Annan

Les femmes vivent des expériences multiples, hétérogènes, parfois même opposées en période de conflits : certaines sont des victimes des conflits, d'autres deviennent des « architectes » de la paix ou ont participé activement au conflit, et une majorité chevauche plusieurs de ces catégories d'actrices. Nous proposons d'analyser le cas des femmes ivoiriennes qui se sont impliquées dans le conflit de 2002 à 2011. En effet, sur les 74 068 combattants recensés par l'Autorité pour le désarmement, la démobilisation et la réintégration (ADDR) en 2012, près de 8% étaient des femmes. Tout comme les hommes, celles-ci ont pris part aux activités des groupes armés des deux camps de manières diverses et variées et pour des raisons multiples², que ce soit pendant la crise ivoirienne de 2002 à 2007 ou pendant



« En Côte d'Ivoire, dans le cadre de la sortie de crise, les femmes ayant joint des groupes armés ont été considérées comme des ex-combattantes au même titre que les hommes ».

les affrontements de la crise post-électorale de 2010-2011.

Les femmes interrogées partageaient des éléments de trajectoires communes avant leur engagement et occupaient souvent des fonctions similaires dans les groupes (fonctions d'auxiliaires, cuisinières, infirmières). Nous souhaitons étudier les options de retour à la vie civile qui leur ont été proposées ainsi que les conséquences de leur engagement. Une lecture genrée de ces phénomènes devrait nous permettre d'éclairer sous un autre angle les programmes de post-conflit³.

Se basant sur des récits de vie recueillis en Côte d'Ivoire entre 2014 et 2015⁴, cet article propose de mettre en lumière les trajectoires de démobilisation et de réintégration des combattantes ivoiriennes impliquées dans le conflit entre 2002 et 2011 ainsi que leur traitement par les institutions en charge des programmes de désarmement, démobilisation et réintégration (DDR).

Labéliser l'ex-combattant.e ivoirien.ne

L'ADDR définit l'ex-combattant ivoirien en ces termes : « Est ex-combattant tout individu des deux sexes de plus de 18 ans ayant pris part aux combats consécutifs aux événements de septembre 2002 et/ou à la crise postélectorale de décembre

2010 en tant que membre d'un groupe de combat reconnu par l'Autorité administrative de tutelle et qui doit retourner à la vie civile »⁵. En Côte d'Ivoire, dans le cadre de la sortie de crise, les femmes ayant joint des groupes armés ont été considérées comme des ex-combattantes au même titre que les hommes. La définition de l'ex-combattant dans le contexte ivoirien peut être qualifiée d'inclusive et flexible. En effet, elle prend en compte des individus qui auraient été catalogués « d'associés » aux groupes armés et n'auraient donc pas bénéficié du même traitement que leurs homologues masculins qualifiés d'ex-combattants dans d'autres pays. Il s'agit là d'une spécificité ivoirienne comme nous le rappelle un employé de l'ADDR :

Mais nous, on ne les appelle pas femmes associées. Pour nous, ce sont toutes des ex-combattantes. Pour nous, une femme qui était sur les sites militaires, par exemple qui faisait la cuisine tous les jours, pour nous elle est assimilable à une ex-combattante et dans le cadre d'un projet, on ne lui dit pas « vous n'avez pas porté d'armes » ou bien « vous n'avez pas porté de treillis donc vous n'êtes pas ex-combattante ». Pour nous, dès lors que le commandant de

l'unité, le chef de l'unité a dit « cette dame elle était dans ma troupe » même si elle ne faisait que la cuisine « elle était dans ma troupe », « elle était dans mes effectifs », pour nous ça suffit pour faire d'elles des ex-combattantes⁶.

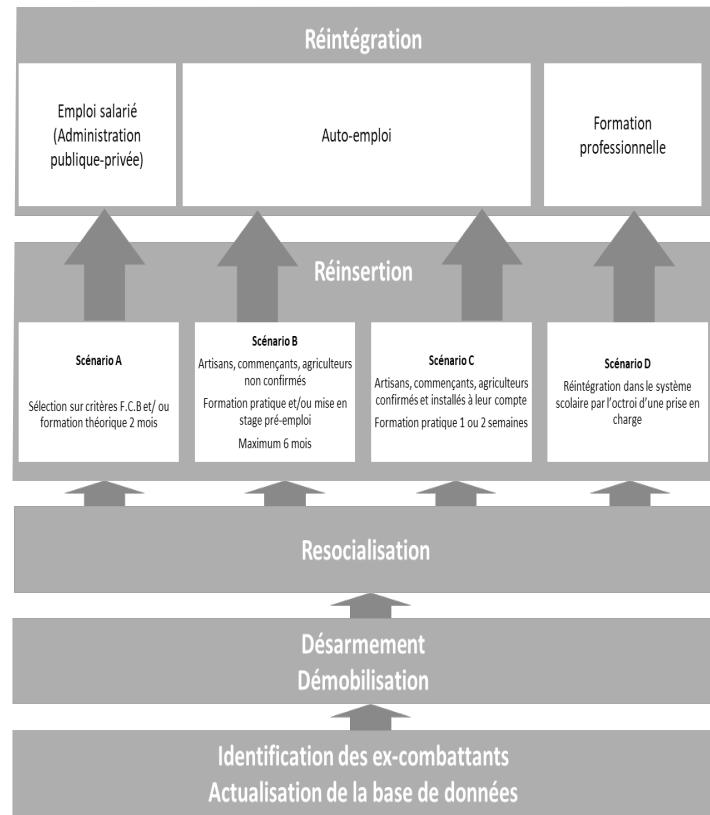
Sur un total de seize femmes ex-combattantes interrogées, cinq ont affirmé avoir pris part à des combats. Parmi elles, deux étaient d'anciennes loyalistes affiliées au camp de Laurent Gbagbo et trois étaient d'anciennes « rebelles ». Les onze autres occupaient des fonctions d'auxiliaires (cuisinières, infirmières, « espionnes », cacheuses d'armes...). Le fait que le conflit ivoirien ait été d'intensité variable en fonction des régions et des périodes peut expliquer la faible présence des femmes au front dans la mesure où les périodes de combats ont été peu nombreuses, la participation des hommes a été privilégiée dans les deux camps.

Entre emplois directs et auto-emploi, les différentes options de réinsertion

Dans le cadre du DDR en Côte d'Ivoire, différentes options de réinsertion ont été proposées aux ex-combattant.e.s, en fonction de leur profil et de leurs souhaits. Le capital culturel et social préexistant à l'engagement fut un facteur déterminant des capacités des femmes à être réinsérées à la fin du conflit. Certaines combattantes ont pu bénéficier d'emplois directs après une formation qui leur a donné la possibilité d'intégrer la fonction publique ou de travailler dans une entreprise privée. Les critères d'éligibilité à ces emplois directs ne prennent pas en compte le genre. Ainsi, hommes et femmes ont pu accéder à ces emplois, bien qu'on y retrouve une plus grande proportion d'hommes. Cela s'explique notamment par les critères d'âge et de diplôme (certains emplois exigeaient le brevet (BEPC) ou le baccalauréat) qui ont empêché automatiquement certaines femmes de postuler à de nombreux emplois car elles n'avaient pas les qualifications minimales requises. Les femmes interrogées ayant bénéficié de ces emplois directs étaient principalement des femmes vivant à Abidjan qui s'étaient engagées pendant la crise postélectorale aux côtés des forces rebelles assimilées à des pro-Ouattara. Elles occupaient des fonctions d'auxiliaires dans les camps, étaient diplômées (du BEPC à la licence), âgées de moins de 35 ans en moyenne et célibataires. L'auto-emploi était la deuxième option proposée aux ex-combattant.e.s. Cette option était directement gérée par l'ADDR qui formait l'ex-combattant.e et lui procurait un encadrement technique. Pour faciliter la réussite des projets, c'est l'ex-combattant.e qui indiquait à l'ADDR le projet qui l'intéressait et un « filet de réinsertion » d'un montant de 800 000 FCFA (l'équivalent de 1 200

euros) lui était versé en trois tranches. Ce « filet de réinsertion » était versé aux ex-combattant.e.s pour qu'ils/elles puissent réaliser des activités génératrices de revenus (AGR) qui devaient, à terme, lui permettre une réinsertion et une réintégration effective et pérenne dans la société, afin de devenir autonome. Les femmes s'étant engagées dès 2002 dans le conflit ont majoritairement bénéficié du projet « commerce » qui constituait une activité que la plupart d'entre elles exerçaient avant l'entrée dans un groupe armé.

Le schéma suivant, extrait de documents de l'ADDR, indique les différentes options de réinsertion proposées aux ex-combattant.e.s en Côte d'Ivoire par l'ADDR⁷ :



Schéma⁸ : Processus de réinsertion économique des ex-combattant.e.s

Les « vainqueurs » du DDR

Nos entretiens menés avec des femmes ex-combattantes entre 2014 et 2015, ainsi que ceux menés avec différents groupes d'hommes ex-combattants en 2017, nous ont permis de constater que chez les femmes comme chez les hommes ayant bénéficié des programmes de réinsertion proposés par l'ADDR (AGR et emplois directs), le niveau de satisfaction était relativement élevé. Néanmoins, les ex-combattantes ayant bénéficié des AGR se plaignaient de la précarité de certains projets et de la faiblesse de la

somme proposée pour leur réalisation (filet de réinsertion). L'émergence de plusieurs associations d'ex-combattants depuis 2012 dénonçant d'une part le manque de viabilité des AGR, d'autre part le fait que certains de leur camarades n'aient pas pu bénéficier des projets de l'ADDR ainsi que du filet de réinsertion, permettent par ailleurs de mitiger la "success story" des opérations de DDR ivoiriennes. Ainsi, on peut diviser les femmes interrogées en deux groupes : celles qui ont bénéficié des emplois directs et ont intégré les corps paramilitaires, les douanes, l'Office national des pompiers civils, les Eaux et Forêts, les gardes pénitentiaires ou qui ont obtenu un matricule dans l'armée, et celles qui ont bénéficié des AGR proposés par l'ADDR. Les premières ont un niveau de satisfaction beaucoup plus élevé que leurs autres camarades car les emplois directs leur confèrent une stabilité socioprofessionnelle et un statut social que les AGR ne semblent pas pouvoir procurer.

« Le capital culturel et social préexistant à l'engagement fut un facteur déterminant des capacités des femmes à être réinsérées à la fin du conflit ».

Notons également qu'au cours de notre enquête, nous avons eu l'occasion de rencontrer des femmes considérées comme ex-combattantes, mais qui n'avaient appartenu à aucun groupe armé. Selon un employé de l'ADDR, certaines femmes qui n'ont jamais fait partie de groupes armés ont soudoyé des chefs de guerre pour que leur nom soit inscrit sur les listes fournies à l'ADDR dans le cadre du profilage des ex-combattant.e.s. Elles ont ainsi pu bénéficier des programmes de DDR (AGR ou emplois directs). Cela montre également la capacité des femmes à intégrer des réseaux clientélistes. On a pu observer des phénomènes similaires en Sierra Leone dans de plus grandes proportions, où certains chefs de guerre ajoutaient des femmes n'ayant jamais fait partie de leurs troupes sur les listes qu'ils fournissaient aux organes en charge du DDR pour récupérer une partie de l'argent de leur filet de réintégration. En Côte d'Ivoire, nous n'avons pas pu quantifier l'ampleur de ce phénomène. Nous pouvons cependant affirmer qu'il est dénoncé par un certain nombre d'associations d'ex-combattants qui se sentent lésés face à des « imposteurs ».

Un dernier aspect est celui de l'auto-réinsertion des ex-combattantes. Malgré les efforts déployés dans le cadre du DDR, une partie des femmes « a décidé » de s'auto-démobiliser, selon les témoignages de leurs camarades, du personnel de l'ADDR et de certains bailleurs, afin de se distancier du statut d'ex-combattantes, par peur de la

stigmatisation et des représailles. Certaines femmes ont également décidé de s'auto-démobiliser : elles n'avaient tout simplement pas eu le choix car aucune option de réinsertion ne leur avait été proposées par les organes en charge du DDR. Ce fut le cas majoritairement des femmes engagées dans les groupes armés dès le début du conflit en 2002 et qui n'ont pas pu bénéficier des programmes de DDR à cause des « tribulations du dispositif de DDR⁹ ». Elles n'avaient pas eu d'autres choix que de « se débrouiller » ou de « se chercher »¹⁰ selon l'expression en Côte d'Ivoire. En effet, les premiers programmes opérationnels de DDR n'ont été mis en place qu'à partir de 2008 après la signature des Accords de Ouagadougou.

Enfin, il faut souligner que dans ces programmes, il a parfois été choisi de démobiliser les hommes en priorité car « on considérait qu'ils posaient une plus grande menace à la sécurité nationale dans la période d'après-conflit que les femmes soldats démobilisées »¹¹.

Un sentiment de discrimination

Le fait que les ex-combattantes interrogées aient trouvé ou non un emploi stable n'est pas le seul facteur influençant leur niveau de satisfaction ou de mécontentement à la fin du conflit. En effet, le camp pour lequel elles ont combattu apparaît également comme une variable importante pouvant influencer leur niveau de satisfaction. Ainsi, les femmes ayant combattu du côté loyaliste (assimilées à des pro-Gbagbo) se retrouvent dans le camp des « perdants ». Elles sont affublées d'un double stigma : d'une part, elles sont considérées comme déviantes du fait de leur implication dans des groupes armés, d'autre part en tant que perdantes. Elles préfèrent donc se cacher ou nier leur participation au conflit par peur de représailles et se sentent exclues des programmes de réintégration à l'instar des hommes de leur camp. Les témoignages recueillis à l'époque révélaient deux aspects, tout d'abord le sentiment d'une « justice des vainqueurs » car, selon elles, seules les femmes ayant combattu aux côtés des Forces nouvelles avaient pu bénéficier d'un emploi (principalement les emplois directs) ou d'AGR accompagnés du filet de réinsertion. Enfin, toutes les femmes rencontrées ayant bénéficié des projets de l'ADDR, quel que soit leur camp, se sont plaint de la précarité des projets et de la faiblesse de la somme proposée pour la réalisation de ces projets.

Conclusion

Analyser la spécificité de la démobilisation des femmes ex-combattantes ivoiriennes permet de déplacer le regard que nous posons traditionnellement sur l'acteur combattant

pour en saisir toute la complexité. Cela nous permet ainsi de saisir les différentes dynamiques de la période post-conflit en Côte d'Ivoire encore en proie à de nombreux soubresauts. Le prisme du genre offre ainsi une grille de lecture originale sur le processus de DDR en Côte d'Ivoire.

D'une part, nous avons vu que les capacités de réinsertions des ex-combattantes ivoiriennes ont été influencées par leur capital social et culturel, notamment en termes d'éducation, mais aussi dans leur capacité à faire partie de réseaux leur permettant de bénéficier plus ou moins facilement des programmes de DDR. Le camp politique auquel elles ont appartenu est aussi une variable décisive pour comprendre les capacités de réinsertion des ex-combattantes.

Par ailleurs, nous avons constaté que la participation des femmes au conflit n'a pas mené à une transformation des rapports sociaux. Le retour à la paix semble avoir été accompagné d'un retour au statu quo pour la plupart des femmes engagées. Pire, le statut d'ex-combattante inflige à certaines un « stigma » consécutif à leur « déviance ». Les gains apportés par leur engagement que sont l'autonomie et l'émancipation « partielle », ne semblent pas avoir été traduit en pouvoir – politique ou social – ou en force de changement. Le même constat peut être tiré chez une partie des démobilisés masculins qui n'ont pas intégré l'armée ou obtenu des emplois directs. Cependant, la féminisation de certains corps des forces de défense et de sécurité tend à relativiser ce propos. Reste à interroger l'objectif et les résultats de telles mesures.

Kamina Diallo est doctorante en science politique au Centre de recherches internationales (CERI) à Sciences Po Paris. Elle a réalisé un mémoire de recherche portant sur les trajectoires et la réintégration socioéconomique des femmes ex-combattantes en Côte d'Ivoire. Kamina Diallo est membre du programme de recherche transnational « La bureaucratisation des sociétés africaines » subventionné par la fondation Max Weber, l'Institut historique allemand (IHA) de Paris et le Centre de recherche et d'études sur les politiques sociales (CREPOS) de Dakar. Ses recherches actuelles portent sur l'influence des politiques « post-conflit » sur les sociétés africaines, et plus spécifiquement sur l'influence des programmes de Désarmement, Démobilisation et Réintégration (DDR) des ex-combattants et de la Réforme du secteur de la sécurité (RSS) sur la société ivoirienne.

¹ Nations Unies, "Women, Peace and Security. Study Submitted by the Secretary-General Pursuant to Security Council Resolution 1325", New York, 2002. Traduction de Ayissi Anatole et Maia Catherine (<http://www.un.org/womenwatch/daw/public/eWPS.pdf>)

² Pour plus de précisions sur les logiques d'engagement des femmes combattantes en Côte d'Ivoire, voir Kamina Diallo, « Quand les femmes s'engagent dans la rébellion : le cas des ex-combattantes ivoiriennes », NORIA Research, Paris, décembre 2017 : <https://www.noria-research.com/fr/ex-combattantes-ivoiriennes/>

³ La notion de « post-conflit » a donné lieu à de nombreux débats que nous ne pouvons pas retracer ici, voir notamment : Paul Richards, « La terre ou le fusil ? Les racines agraires des conflits de la région du fleuve Mano », Afrique contemporaine, 2005/2, n° 214, p. 37-57 ; Lætitia Bucaille, « Introduction: Récits de l'après-conflit », Revue internationale des sciences sociales, 2006, vol. 189, n° 3 ; Nathalie Duclos, « Introduction » dans *L'adieu aux armes ?*, Éditions Karthala, 2010, p. 11-38 ; Marielle Debos, *Le métier des armes au Tchad: le gouvernement de l'entre-guerres*, Paris, Karthala, 2013, 256 p. Dans le contexte ivoirien, l'après-guerre est difficile à délimiter notamment car la guerre en tant que telle a été très courte et d'intensité variable en fonction des régions. Nous utiliserons néanmoins le terme « post-conflit » par commodité pour désigner la période consécutive à la crise post-électorale de 2010-2011.

⁴ Les données utilisées sont issues d'enquêtes de terrain menées dans le cadre d'un mémoire de recherche. Dans ce cadre, nous avons rencontré 16 femmes considérées comme des ex-combattantes par l'ADDR, c'est-à-dire possédant une carte de démobilisé. Les entretiens ont eu lieu dans trois villes, Abidjan, où nous avons rencontré 75% des femmes interrogées, ainsi que Bouaké et Agboville. L'échantillon était composée à majorité de femmes mais j'ai également interrogé des hommes qui avaient combattu aux côtés de ces femmes (certains sont désormais à la tête d'associations d'ex-combattants). Ceux-ci étaient souvent mes contacts privilégiés, et me permettaient de rencontrer les femmes par la suite. Le personnel de l'ADDR m'a également permis de rencontrer un certain nombre de femmes dans leurs locaux.

⁵ ADDR, « Lettre de politique DDR », Gouvernement de Côte d'Ivoire, Abidjan, 2012.

⁶ Entretien, employé ADDR, Abidjan, 2 juillet 2014

⁷ Pour plus de précisions sur le DDR en Côte d'Ivoire, voir Magali Chelpi-den Hamer, « Les tribulations du dispositif Désarmement, démobilisation et réinsertion des miliciens en Côte d'Ivoire (2003-2015) », *Hérodote*, 2015, n° 158, p. 200-218; Benjamin Olagboye, « Analyse comparative du DDR en Sierra Leone et en Côte d'Ivoire : dynamiques post-conflit et réconciliation », *Bulletin FrancoPaix*, Vol.1, n°6, juin 2016.

⁸ ADDR, « Lettre de politique DDR », Gouvernement de Côte d'Ivoire, Abidjan, 2012.

⁹ M. Chelpi-den Hamer, « Les tribulations du dispositif Désarmement, démobilisation et réinsertion des miliciens en Côte d'Ivoire (2003-2015) », art cit.

¹⁰ Dans le cadre de nos enquêtes, nous n'avons pas rencontrés de femmes « auto-démobilisées ». Toutes celles interrogées avaient été démobilisées par un programme de DDR (PNRRC à partir de 2007 ou ADDR à partir de 2012). Certaines d'entre elles étaient dans l'attente des programmes de réinsertion de l'ADDR (AGR ou emplois directs) et occupaient des petites activités dans le secteur informel (principalement petit commerce), en attendant.

¹¹ Irin News, Ignorer les femmes armées, <http://www.irinnews.org/fr/report/90912/monde-ignorer-les-femmes-arm%C3%A9es>, octobre 2010, (consulté le 31 juillet 2018).



Nouvelles et annonces

• Le Centre FrancoPaix est heureux d'annoncer l'arrivée de Daniel Eizenga comme post-doctorant pour l'année académique 2018-2019. Daniel Eizenga vient d'obtenir un doctorat du département de science politique de l'Université de Floride. Sa thèse s'intitule "Managing Political Liberalization after Multiparty Elections: Regime Trajectories in Burkina Faso, Chad and Senegal". Ses recherches portent sur la politique africaine, islam et politique, la démocratisation, et les relations civilo-militaires, en particulier dans les pays sahéliens. Il a effectué de longs terrains de recherche au Tchad et au Burkina Faso.



• Jonathan Sears a publié "[Mali's next president: some 'what ifs' for the 2018 elections](#)" le 25 juillet 2018 dans *The Conversation*, et "[Spirited Reflection: What do we pray for when we pray for peace?](#)", le 24 juin 2018 pour l'organisation Kairos Canada.

Il a aussi réalisé plusieurs interventions dans les médias. Il a commenté les élections maliennes [pour une radio sud-africaine \(Johannesbourg\), Power FM 98.7](#), le 19 août 2018. Il est aussi intervenu dans la presse écrite "[Malians Voted Amid Terror Threats](#)" pour Voice of America le 13 août 2018, et dans iPolitics "[Experts have differing outlooks on Mali presidential election](#)", le 20 juillet 2018. Enfin, il a participé à l'émission [Africa Today de TVC News](#) (Lagos, Nigeria), le 27 juillet 2018.

• Maxime Ricard et Adib Bencherif ont obtenu une bourse de rédaction de thèse du Centre d'études et de recherches internationales (CÉRIUM) de l'Université de Montréal de 5000\$ chacun, et seront en résidence d'écriture pendant la session d'automne 2018 au sein de ce centre de recherche.

• Bruno Charbonneau a été conférencier invité à l'*International Peace Institute* de New York, le 28 juin 2018. Il a aussi été participant invité par le Département des opérations de maintien de la paix des Nations unies à l'atelier "Action for Peace", à New York, les 17 et 18 juillet dernier.

Il est également intervenu dans la presse, pour le quotidien [Le Devoir](#) et pour le site [Radio-Canada info](#).



Le Centre FrancoPaix en résolution des conflits et missions de paix a pour mission de valoriser la recherche scientifique, la formation universitaire et le développement des études dans le domaine de la résolution des conflits et des missions de paix dans la francophonie.

Chaire Raoul-Dandurand | UQAM
C.P. 8888, Succ. Centre-Ville
Montréal (Québec) Canada H3C 3P8
Tel. (514) 987-6781 | chaire.strat@uqam.ca
dandurand.uqam.ca

Canada 